

L'usage conflictuel des terres agricoles : nouvel enjeu géo-économique de la mondialisation

par **Monsieur Mathieu Boche**

agro-économiste,

*doctorant au Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)*

153

et **Monsieur Thierry Pouch**

responsable du service Études économiques

*à l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)
chercheur associé au laboratoire Regards de l'université de Reims Champagne - Ardenne*

SOMMAIRE DE L'ARTICLE

Introduction

1. L'ACCAPAREMENT DES TERRES : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- 1.1. Défis de la mesure des acquisitions de terre à l'échelle mondiale
- 1.2. Un phénomène d'une ampleur importante
- 1.3. Une tendance marquée par des projets Sud – Sud
- 1.4. Une diversité d'acteurs et des modèles d'investissement

2. DES MODÈLES D'INVESTISSEMENTS QUI S'INSCRIVENT DANS LA MONDIALISATION

- 2.1. Les dimensions des modèles d'investissements fonciers
 - 2.1.1. *L'export de capital agraire*
 - 2.1.2. *L'export d'expertise agricole*
 - 2.1.3. *L'export organisationnel via les agro-industries*
 - 2.1.4. *L'implication via le capital financier : la financiarisation*
 - 2.1.5. *La voie diplomatique*
- 2.2. Mondialisation et lutte pour le contrôle des ressources naturelles

Conclusion

Références bibliographiques

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1

Acquisitions foncières internationales selon le statut de la négociation

Tableau 2

Acquisitions foncières internationales selon le type d'accès au foncier

Graphique 1

Évolution du nombre total de projets d'acquisitions foncières à grande échelle

Graphique 2

Pays les plus ciblés par des acquisitions foncières

Graphique 3

Pays d'origine des investisseurs impliqués dans les acquisitions foncières

Graphique 4

Évolution des surfaces cultivables en Chine depuis 1990

INTRODUCTION

La crise qui s'enclenche en 2007 constitue un moment de rupture dans la mondialisation. S'il s'agit bien d'une crise d'un régime de croissance financiarisé, elle illustre surtout un renversement du monde, un basculement du centre de gravité de l'économie mondiale en direction de l'Asie. Autrement dit, la crise actuelle est la manifestation de l'arrivée aux limites du cycle hégémonique construit à la fin de la Seconde Guerre mondiale et dominé par les États-Unis. La traduction directe de cette transition vers un nouveau cycle hégémonique se situe en particulier dans la lutte que se livrent les grandes puissances pour contrôler les ressources naturelles (terres et matières premières agricoles) – les produits issus de l'agriculture figurant en bonne place dans cette lutte – et garantir ainsi la poursuite de leur accumulation de capital et leur insertion à un rythme soutenu dans les échanges internationaux.

Dans ce contexte, l'objet de cet article est d'apporter un éclairage sur l'un des faits marquants des quinze dernières années : à savoir l'investissement direct dans les terres agricoles, appelé plus récemment « *l'accaparement de terres* » (*land grabbing*).

- Dans un premier temps, il s'agira bien sûr de procéder à une définition de ce processus d'achats et de locations de terres étrangères et d'en évaluer l'ampleur au travers d'une investigation de la base de données *Land Matrix* (Encadré 1).
- Dans un second temps, cette approche quantitative sera assortie d'une réflexion sur les conditions d'émergence de ce processus d'accaparement des terres dans le monde, en quoi il reflète les contradictions de la mondialisation et, surtout, dans quelle mesure il correspond à la recherche non seulement des possibilités d'extension de l'accumulation du capital, mais tout autant de la puissance économique. C'est en effet parce que l'expansion du capitalisme à l'échelle mondiale se réalise sous l'impulsion des économies émergentes que l'on assiste aujourd'hui à la résurgence de conflits autour des ressources naturelles dont les terres agricoles forment l'un des aspects les plus saillants, signifiant par ailleurs que cette mondialisation met au jour la raréfaction des matières premières,

>>> Encadré 1

Land matrix, base de données en ligne sur les investissements fonciers

Afin de réaliser un recensement le plus objectif possible pour disposer d'une connaissance quantitative et qualitative des investissements fonciers étrangers opérés dans les pays en développement, cinq institutions ont réuni leurs moyens et créé une banque de données accessible en ligne, baptisée Land Matrix (landmatrix.org). Il s'agit du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), du German institute for global and area studies (GIGA) basé à Hambourg, du Deutsche gesellschaft für internationale zusammenarbeit (GIZ), du Center for development and environment (CDE) de l'université de Berne et d'International land coalition (ILC). La banque réunit tous les projets et fournit pour chacun le nom de l'investisseur, le pays d'origine, le pays ciblé, les surfaces acquises et les cultures concernées. Les projets sont retenus à partir d'un seuil de 200 hectares et font l'objet de vérification par les partenaires du projet.

Depuis le second lancement de Land Matrix en juin 2013, la base de données a été modifiée pour devenir une source d'information dynamique mise à jour quotidiennement. Les données présentées dans cette contribution datent du 16 juillet 2014. Land Matrix contenait alors un total de 996 projets d'acquisitions / locations foncières à objectif de production agricole, dont 763 ayant débouché sur un transfert effectif des droits fonciers vers des investisseurs étrangers. Ces transferts concernaient une surface de 21,4 millions d'hectares dans le monde sur dix ans : soit, par comparaison, une surface légèrement supérieure à celle du Sénégal.

laquelle peut hypothéquer la dynamique de l'accumulation du capital.

Puisque la mondialisation se traduit par des « *pulsions rivalitaires* » et par la formation de nœuds géostratégiques, son analyse ne saurait se restreindre au seul champ de la science économique. Elle appelle du même coup à une investigation pluri-disciplinaire, l'économie devant logiquement s'articuler à la géopolitique.

1. L'ACCAPAREMENT DES TERRES : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1.1. Défis de la mesure des acquisitions de terre à l'échelle mondiale

L'une des questions essentielles de la littérature économique actuelle sur « *l'accaparement des terres* » réside dans la définition même du phénomène et, donc, son ampleur à l'échelle internationale. Les premières analyses sur les *Large Scale Land Acquisition* (LSLA) ont eu tendance à se focaliser sur des méga-projets impliquant des investisseurs étrangers et, donc, à donner une image quelque peu simplifiée du phénomène. Comme le soulignent des experts ¹, le discours dominant dans les premières analyses de ces acquisitions foncières à grande échelle réalisées par des organisations non-gouvernementales (ONG), des médias et des chercheurs laissait penser que ces acquisitions (achats, locations et baux emphytéotiques) étaient :

- de caractère international et majoritairement menées par les États du golfe arabo-persique et les entreprises et gouvernements chinois et sud-coréens,
- qu'elles impliquaient de façon croissante des capitaux financiers, menant à de la spéculation sur les terres,
- qu'il y avait un manque de transparence autour des projets,
- qu'elles impliquaient la corruption des gouvernements locaux,

1. Borras et Franco, 2012.

- et qu'elles étaient généralement mises en place sans consultation des populations locales.

Même si certains de ces aspects sont partiellement vrais, ils donnent une image simplifiée du phénomène et ne reflètent pas la complexité des accaparements de terres. Afin d'obtenir une vision claire du processus et des déterminants des acquisitions foncières, une partie des analyses s'est concentrée sur la quantification du phénomène. Mais cet exercice reste généralement entaché d'au moins quatre difficultés renvoyant à trois caractéristiques du phénomène :

- La première difficulté provient de la définition même de « *l'accaparement des terres* ». Les premières tentatives de quantification ont regroupé des acquisitions foncières ayant des objectifs très variés, allant de l'activité minière à l'agriculture, l'activité forestière ou le développement de l'industrie, en passant par le tourisme et les projets de conservation des zones naturelles ². Certains auteurs critiquent ce type de regroupement et plaident pour une analyse séparée des différents secteurs d'activité et une concentration des analyses sur les acquisitions par des entreprises pour l'établissement de structures de production agricoles ³. Les définitions de la surface minimum, ainsi que de la modalité d'accès au foncier permettant de qualifier un projet « *d'acquisition (ou de location) foncière de grande échelle* » constituent également des sujets de débat qui complexifient la définition du phénomène. Enfin, le quatrième élément critique de la définition de ces acquisitions de terre à grande échelle concerne le caractère international du phénomène et la prise en compte de la variété des investisseurs nationaux et étrangers. Alors que les premières analyses se sont concentrées sur les investisseurs étrangers, les auteurs marxistes qui analysent le phénomène des acquisitions foncières comme un développement du capitalisme en agriculture plaident pour la prise en compte indistincte des investisseurs nationaux et étrangers. Notre perspective d'analyse est légèrement différente car nous inscrivons ce phénomène dans une vision géopoliti-

que de la mondialisation, nous poussant ainsi à considérer uniquement les projets transnationaux.

- La seconde difficulté inhérente au travail de quantification intervient en raison de problèmes liés à la mesure du phénomène. La très faible documentation, l'incohérence des sources, mais aussi les biais dans la définition de ce qui est réellement mesuré constituent autant de limites dont il est important de tenir compte lors de la réalisation d'une quantification de ces acquisitions massives de terres ⁴. Les projets d'exploitation forestière sont particulièrement concernés par ce biais. En effet, chaque « *bloc d'exploitation* » de plusieurs milliers d'hectares est souvent considéré comme un projet individuel, alors qu'il s'agit en réalité de la même entreprise qui contrôle les différents blocs et les exploite comme une seule concession.
- La troisième difficulté liée à la collecte d'informations réside dans la capacité à refléter les dynamiques temporelles de ces projets d'acquisitions foncières ⁵.
- Enfin, une quatrième difficulté réside dans l'existence de biais liés à la disponibilité des informations, les sources utilisées et la fiabilité des données.

Malgré ces limites, le travail de quantification et de caractérisation initiale du phénomène à l'échelle mondiale est fondamental car il sert d'élément de réflexion dans la contextualisation et la définition de ce que représente l'accaparement des terres. Les « *acquisitions foncières* » peuvent ainsi se définir comme le *transfert de l'usage, du contrôle ou de la propriété de la terre via la vente, le prêt ou la concession d'une surface supérieure à 200 hectares à un investisseur étranger* ⁶. Nous concentrerons notre analyse sur les projets d'acquisitions (ou de locations) foncières ayant pour objectif affiché la production agricole ⁷.

4. Chouqer, 2012 ; Anseeuw et al., 2013.

5. Deininger and Byerlee, 2011.

6. Anseeuw et al., 2012.

7. Les surfaces forestières constituent également des biens présentant des enjeux stratégiques. Nos analyses de la Land Matrix regroupent un ensemble de 104 projets conclus d'acquisitions (et de concessions) de zones forestières pour un total de 9 millions d'hectares. Néanmoins, nous avons choisi de centrer notre analyse sur l'agriculture pour plus de clarté.

1.2. Un phénomène d'une ampleur importante

La vague actuelle d'acquisitions foncières n'est pas la première dans l'histoire du développement économique des pays du Sud. La colonisation, les vagues de libéralisation du dix-neuvième siècle – ce que l'on a appelé la « *première mondialisation* » ⁸ – et le développement des cultures d'exportations sont considérés, à des degrés différents, comme des vagues d'implications d'investisseurs étrangers dans la production agricole des pays en développement ⁹.

Néanmoins, on observe depuis le début des années deux mille un retour des tensions autour des ressources naturelles : en particulier du foncier agricole en raison, notamment, de l'attrait des investisseurs étrangers pour la production. Les données de *Land Matrix* suggèrent que le nombre de projets a commencé à augmenter à partir de 2005 et a atteint un pic entre 2007 et 2011 (*Graphique 1*). Ces cinq années marquent une période de forte demande de la part d'investisseurs étrangers, avec un nombre important de projets d'acquisition concrétisés et une poursuite de l'expression d'intérêt des investisseurs. En effet, près de 170 projets sont encore au stade de la négociation et peuvent potentiellement augmenter la quantité des surfaces transférées.

Bien qu'inférieure à des estimations précédentes, la quantité de surfaces agricoles transférées à des investisseurs étrangers reste importante au regard de la rapidité du phénomène ¹⁰. Un meilleur accès à l'information, ainsi qu'une meilleure connaissance des caractéristiques dynamiques du phénomène permettent aujourd'hui d'en avoir une image plus précise. L'un des exemples de cette compréhension plus détaillée est la différence notable entre la surface demandée par les investisseurs et la surface finalement obtenue (*Tableau 1*). Si l'on considère l'ensemble des projets recensés au sein de la base de données *Land Matrix Global Observatory* comme une approximation de l'intérêt des investisseurs étrangers pour l'acquisition de

8. Berger, 2003.

9. Margulis and Porter, 2013.

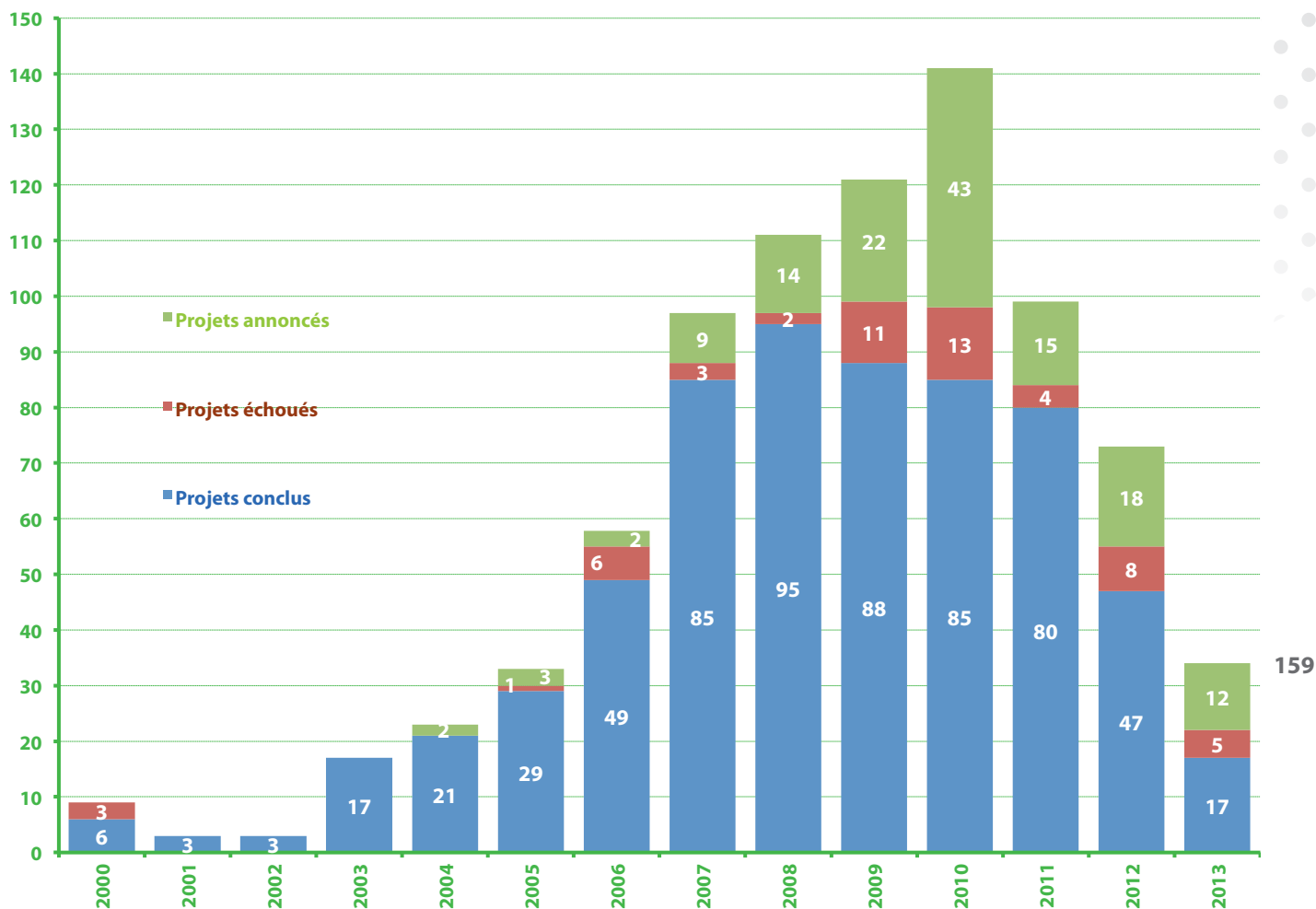
10. Anseeuw et al., 2012.

2. Anseeuw et al., 2012.

3. Akram-Lodhi, 2012.

GRAPHIQUE 1
Évolution du nombre total de projets d'acquisitions foncières à grande échelle

(Source : calculs des auteurs à partir des données Land Matrix du 16 juillet 2014)



terres, on s'aperçoit que celui-ci est plus de deux fois supérieur à la surface effectivement transférée (49,3 millions d'hectares). Ce résultat renforce l'idée de tensions existantes autour de l'accès à des surfaces agricoles cultivables, mais qui ne s'est pas concrétisé dans l'ampleur annoncée et souhaitée par les investisseurs. À l'inverse, on observe que certains projets ont déjà échoué soit au stade de la négociation, soit durant la mise en place. Ce schéma d'échec des projets au moment des négociations est particulièrement vrai pour Madagascar ¹¹, un pays qui était pour-

tant au centre de l'attention au début des analyses du phénomène, notamment en raison du projet de l'entreprise Daewoo. Cette dynamique a également été identifiée plus largement en Afrique australe ¹².

1.3. Une tendance marquée par des projets Sud – Sud

Cette mesure de l'accaparement des terres correspond-elle à une géographie précise du phénomène ? Les données de *Land Matrix* confirment que les zones les plus concernées par les acquisitions foncières sont l'Afrique

subsaharienne et une partie de l'Asie du Sud-Est (*Graphiques 2 et 3*).

L'Indonésie et la Papouasie Nouvelle-Guinée comptent parmi les trois principaux pays dans lesquels des investisseurs étrangers ont acquis des terres durant ces dix dernières années. Le développement de la culture du palmier à huile par des entreprises privées et des gouvernements de pays voisins comme la Malaisie, la Chine et la Thaïlande via des entreprises d'État et des fonds souverains, couplé à la mise en place de politiques nationales volontaristes de développement de « *joint-ventures* » pour l'implantation de

11. Sur les trente-cinq projets de la catégorie « Échec durant les négociations », dix-sept concernent Madagascar.

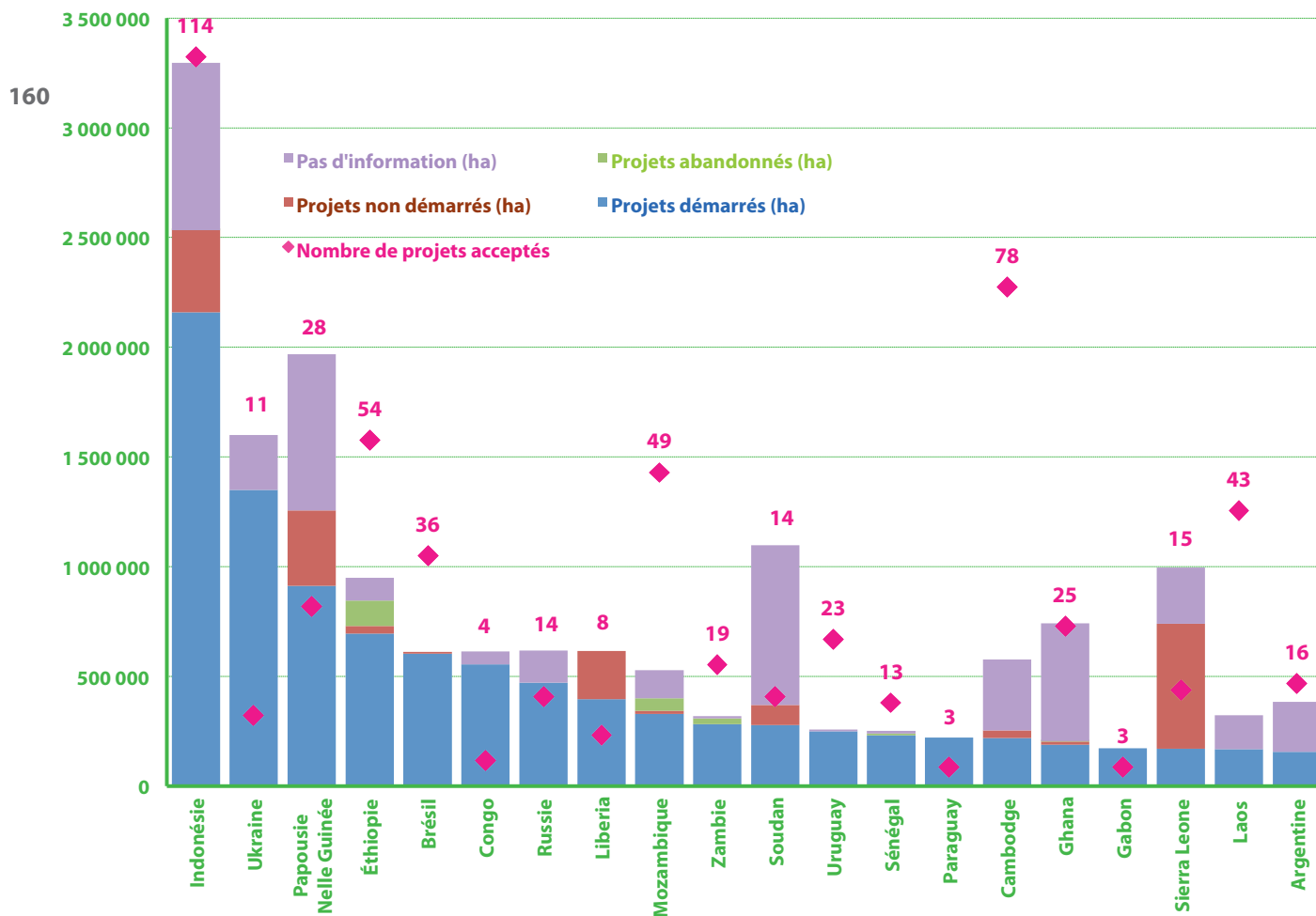
12. Boche and Anseeuw, 2013.

TABLEAU 1
Acquisitions foncières internationales selon le statut de la négociation

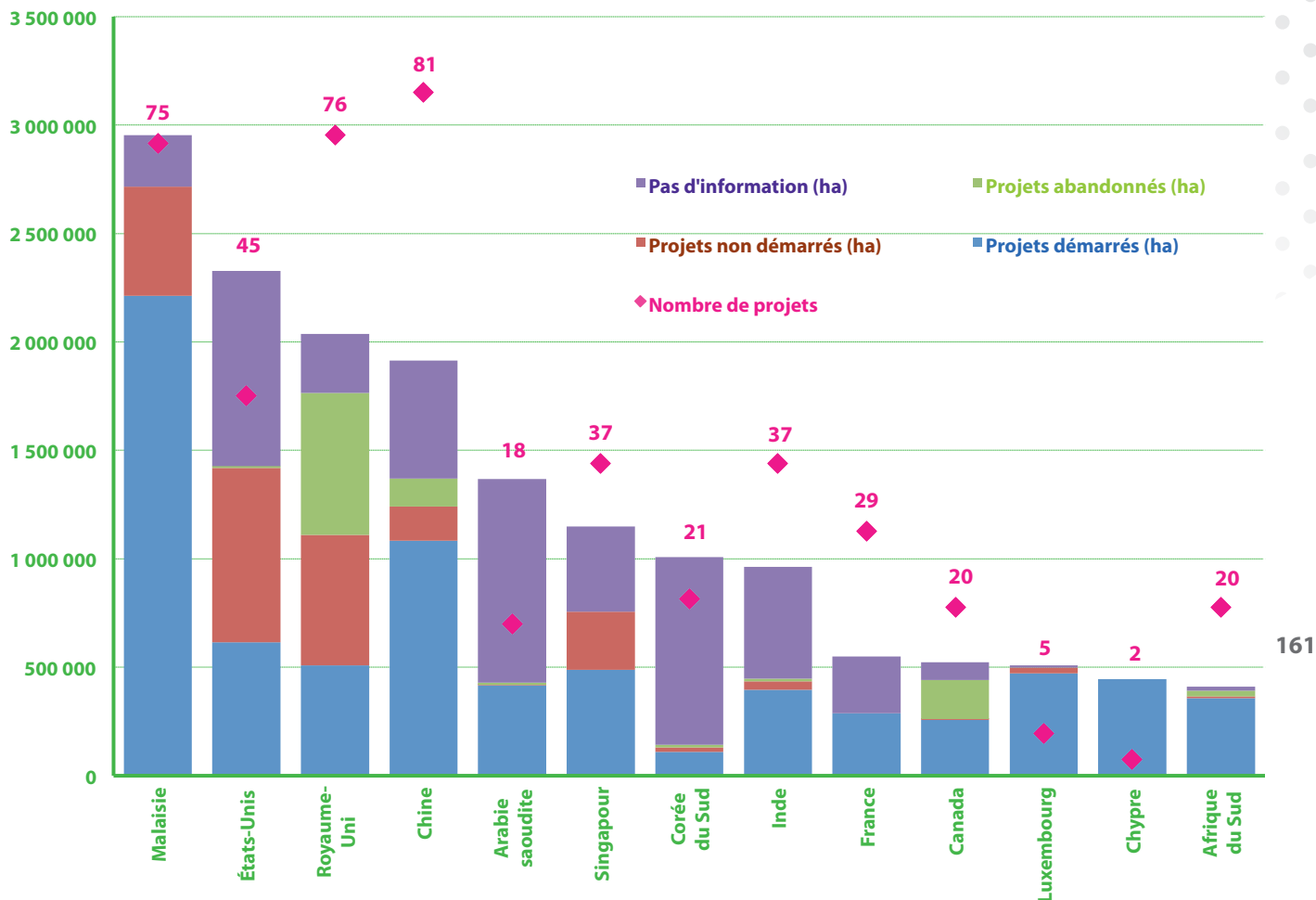
	Nombre de cas	Surface demandée (millions d'hectares)	Surface transférée (millions d'hectares)
Accord verbal	61	3,0	1,5
Contrats signés	702	29,1	19,8
Projets conclus	763	32,1	21,4
Expression d'intérêt	44	5,9	n.a.
En cours de négociation	122	7,1	n.a.
Projets annoncés	166	13,0	n.a.
Négociations échouées	46	3,9	n.a.
Contrats annulés	21	0,3	1,6
Projets échoués	67	4,2	1,6

Source : calculs des auteurs, données Land Matrix Global Observatory 16 juillet 2014

GRAPHIQUE 2
Pays les plus ciblés par des acquisitions foncières
Projets conclus et classifiés selon le statut de mise en place
(Source : calculs des auteurs, données Land Matrix du 16 juillet 2014)



GRAPHIQUE 3
Pays d'origine des investisseurs impliqués dans les acquisitions foncières
 Projets conclus et classifiés selon le statut de mise en place
 (Source : calculs des auteurs, données Land Matrix du 16 juillet 2014)



palmeriaies¹³ explique cette tendance. En Afrique subsaharienne, l'Éthiopie, le Liberia, la République démocratique du Congo, le Mozambique et la Zambie sont des pays dans lesquels les acquisitions de terres, majoritairement réalisées par des investisseurs internationaux privés, ont déjà débouché sur la mise en place de structures de production. Une quantité importante de terres du Soudan et du Sud-Soudan a également été cédée à des investisseurs étrangers, notamment des fonds souverains provenant de pays du Golfe¹⁴. L'un des aspects communs aux projets développés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est a trait au fait que ces acqui-

sitions n'ont pas lieu *via* l'achat de terres. Elles répondent à des mécanismes de locations et de concessions de long terme de terres attribuées par les gouvernements des pays hôtes, en raison de la forte présence du statut domaniale de la terre (Tableau 2). Cette caractéristique souligne le rôle des États des pays hôtes en tant qu'acteurs majeurs¹⁵. Au-delà des États, il arrive également que les élites nationales constituent les intermédiaires privilégiés des investisseurs, devenant ainsi les cédants effectifs de la terre¹⁶. Néanmoins, une part non négligeable des projets est mise en place via l'achat de terres et non pas l'attribution de concessions. Ces

projets se situent quasi exclusivement dans la troisième grande région de développement du phénomène : l'Amérique du Sud, Argentine et Uruguay en premier lieu. On retrouve également dans ces pays, comme dans les pays d'Europe de l'Est (Ukraine) le développement de contrats agraires de type « *tenure inversée* » entre les investisseurs et de nombreux petits propriétaires terriens. La moindre représentation des pays d'Amérique du Sud parmi les pays majoritairement concernés peut s'expliquer en partie par l'histoire du développement agricole régional et, notamment, par l'ampleur des vagues précédentes de développement de formes de productions agricoles capitalistes à grande échelle et la création de grandes agro-indus-

13. McCarthy 2010 ; Filer, 2011.
 14. Woertz, 2013.

15. Wolford *et al.*, 2013.
 16. Burnod *et al.* 2013.

TABLEAU 2
Acquisitions foncières internationales selon le type d'accès au foncier

	Licences d'exploitation	Concessions	Achat	Mix	Pas d'information
Accord verbal	0	22	2	0	37
Contrats signés	1	375	87	4	235
Projets conclus	1	397	89	4	272
Expression d'intérêt	0	4	0	0	39
En cours de négociation	0	40	3	0	79
Projets annoncés	0	44	3	0	118
Négociations échouées	0	12	2	0	32
Contrats annulés	0	17	0	0	4
Projets échoués	0	29	2	0	36

Source : calculs des auteurs, données Land Matrix du 16 juillet 2014

tries nationales concentrant déjà une part importante du foncier.

Ainsi, malgré le fait que chaque région présente des caractéristiques particulières de production, d'acteurs et de modalités d'accès au foncier, ce phénomène dénote d'un mouvement globalisé, mondialisé, pour le contrôle du facteur de production agricole qu'est la terre ¹⁷.

Une seconde particularité de cette actuelle vague d'acquisitions foncières est la provenance des investisseurs impliqués. Il est possible d'en situer une typologie. Les données de la *Land Matrix* confirment la provenance des investisseurs de trois groupes de pays ¹⁸ :

- Ils proviennent tout d'abord de pays de l'OCDE, aux premiers rangs desquels les États-Unis et le Royaume-Uni.
- Les deux autres groupes de pays d'origine des investisseurs sont en revanche constitués par des pays émergents. Le second groupe se compose en effet de pays ayant pour caractéristique commune un faible ratio surface cultivable / population, à l'image de la Chine (*Graphique 4*). Au sein de ce groupe, se trouvent les « tigres

asiatiques » : Chine, Corée du Sud, Singapour, HongKong et Malaisie. Ces pays, qui ont connu une période de forte croissance économique à la fin du vingtième siècle, sont fortement représentés. Les premières analyses du phénomène d'accaparement de terres se sont concentrées sur leurs investissements et ont eu tendance à surestimer leur rôle, notamment le rôle de la Chine en Afrique ¹⁹. Néanmoins, l'analyse particulière des données de la *Land Matrix* confirme qu'ils jouent un rôle décisif dans les acquisitions foncières localisées en Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Indonésie, Papouasie Nouvelle Guinée). On retrouve également dans ce groupe les pays du Moyen-Orient disposant de fortes ressources financières, mais souffrant de faibles disponibilités en eau (Arabie saoudite et Émirats Arabes Unis). Ils souhaitent sécuriser leurs approvisionnements en denrées alimentaires, tout en préservant leurs ressources en eau ²⁰.

- Enfin, le troisième groupe concerne également des pays aux économies émergentes, mais possédant un secteur agricole relativement important. C'est notamment le cas de l'Inde et de l'Afrique du Sud.

Cette géographie des acquisitions foncières à grande échelle révèle la montée en puis-

sance d'acteurs-clés : les principaux pays émergents, quelques pays à revenus moyens (Argentine, Malaisie, Thaïlande, Vietnam) et les États du Golfe. L'implication des pays émergents est notamment marquée par un fort régionalisme. Les investisseurs originaires de ces pays localisent leurs projets dans d'autres pays de leur grande région. Les Sud-Africains jouent ainsi un rôle particulièrement important dans le développement des acquisitions foncières dans le reste de l'Afrique australe ²¹. De même, les Argentins et Brésiliens sont très actifs en Amérique du Sud et les investisseurs issus de pays asiatiques, Chine et Malaisie en tête, sont majoritairement impliqués dans des acquisitions en Asie du Sud-Est ²².

De plus, cette géographie recoupe assez bien l'une des dimensions actuelles de la mondialisation. Après la croissance des flux Sud – Sud de marchandises, des mouvements de capitaux caractérisés par la montée en puissance des investissements directs croisés entre pays émergents ou vers les régions en développement, ce sont désormais les ressources naturelles qui font l'objet soit d'investissements dans les terres agricoles, soit d'échanges commerciaux à l'instar des transactions commerciales de produits agricoles et alimentaires effectuées par des pays exportateurs comme le Brésil ou l'Argentine

17. En économie, un facteur de production permet d'élever la quantité de richesses produites, la terre étant un facteur décisif dans la pensée physiocratique, figurant comme l'un des facteurs contribuant à la croissance dans la pensée classique et qui a totalement disparu dans l'école néo-classique.

18. Anseeuw *et al.*, 2012.

19. Borras et Franco, 2012 ; Bräutigam and Zhang, 2013.

20. Woertz, 2013.

21. Hall, 2011 ; Boche and Anseeuw, 2013.

22. Borras *et al.*, 2012.

et importateurs comme la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient.

1.4. Une diversité d'acteurs et des modèles d'investissement

Selon certains experts²³, la forte implication des pays émergents, l'importance croissante des « flexcrops²⁴ » dans un système alimentaire en transition et le rôle des États centralisés des pays hôtes constituent les trois composantes fondamentales du phénomène actuel de « l'accaparement des terres ». Mais cette définition ne prend absolument pas en compte la diversité des acteurs impliqués dans les projets d'investissements. On retrouve notamment des entreprises natio-

nales, des fonds souverains, des acteurs financiers (fonds d'investissements, fonds privés, entreprises cotées en bourse), des industries agro-alimentaires multinationales, ainsi que des entreprises privées initialement non liées à l'activité de production agricole.

Les projets des investisseurs qui acquièrent les terres ne visent pas uniquement la mise en place de plantations à grande échelle, enclavées et fondées sur des productions nécessitant une force de travail nombreuse. Elles prennent différentes formes organisationnelles. Une meilleure compréhension de cette diversité, dans le contexte actuel de mondialisation, implique de déconstruire ce qui est regroupé sous les termes « investissements fonciers » ou « accaparement des terres ». Les formes de production les plus connues sont le modèle de la plantation à grande échelle, intégrant les différentes activités de la chaîne de valeur (*agribusiness estate*) utilisé par les grandes entreprises sucrières,

le modèle d'agriculture entrepreneuriale et le modèle d'agriculture contractuelle (de type *nucleus estate*). Mais de nouvelles formes hybrides d'organisation se mettent en place suite aux acquisitions foncières²⁵. L'une d'entre elles est structurée autour de l'implantation d'une branche d'un syndicat agricole sud-africain et de coopératives de production regroupant des agriculteurs sud-africains venus s'implanter dans le pays²⁶. Ce projet repose sur une structure de gouvernance multi-niveaux regroupant le syndicat, la coopérative et leurs membres. Cette organisation permet une représentation des agriculteurs sud-africains engagés à l'étranger, une meilleure capacité de négociation avec les autorités nationales afin d'obtenir les droits fonciers, des avantages d'établissement et, enfin, un soutien technique à la

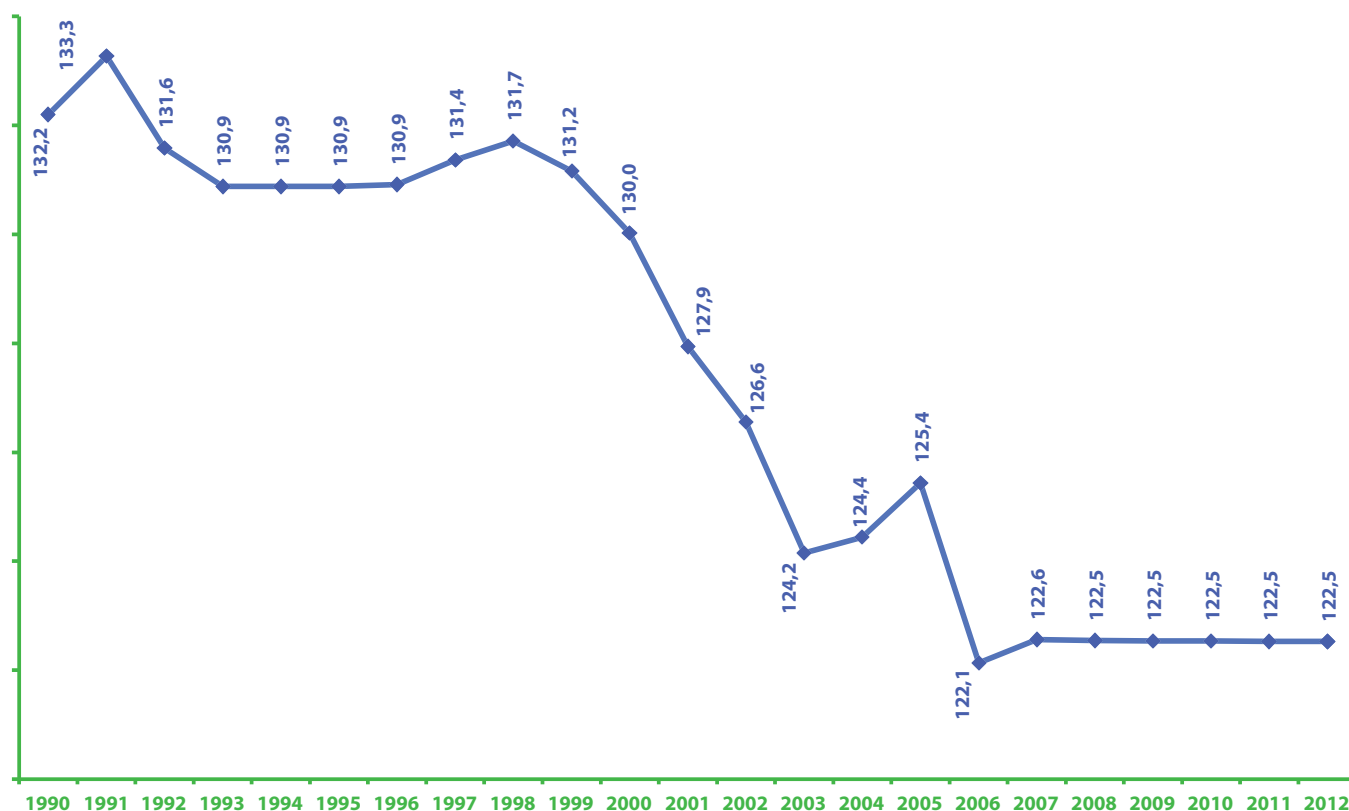
23. Borras et al., 2013.

24. Les « flexcrops » sont les cultures dont la production peut être orientée vers les agro-carburants ou vers les cultures alimentaires. Les quatre principales cultures concernées sont la canne à sucre, le maïs, le soja et l'huile de palme.

25. Boche and Anseeuw, 2013.

26. Hall, 2012 ; Boche and Anseeuw, 2013.

GRAPHIQUE 4
Évolution des surfaces cultivables en Chine depuis 1990
(en millions d'hectares - Source : Faostat)



production. Pour le moment, cette stratégie reste propre aux acteurs sud-africains, mais des organisations d'autres pays, notamment le Brésil, tentent d'établir ce type de structure.

La mise en place de projets de « *transformation foncière* » constitue un autre élément de la diversité des modèles d'investissements observés dans le cadre du développement des acquisitions foncières. L'objectif de ce modèle n'est pas de vendre un produit agricole, mais une exploitation prête à produire des cultures alimentaires ou des agro-carburants sur le marché international après une courte période d'établissement²⁷. Ce modèle a été observé depuis plusieurs années en Amérique du Sud, principalement en Argentine, mais aussi en Afrique australe, sous couvert de volonté de développement des filières d'agro-carburant²⁸. Enfin, le phénomène de financiarisation de l'agriculture a entraîné le développement de projets marqués par le partenariat stratégique entre un acteur financier (fonds d'investissement privés, fonds cotés en bourse, voire institutions financières de développement) et une société de gestion d'actifs spécialisée dans la production agricole²⁹.

La déconstruction des modèles d'investissements regroupés sous le terme de « *l'accaparement des terres* » met donc en évidence plusieurs caractéristiques du phénomène. De tels modèles illustrent tout d'abord la multiplicité des acteurs et la complexité de leurs relations. Au-delà des partenariats entre investisseurs étrangers et acteurs nationaux, il existe plusieurs types de partenariats entre des acteurs internationaux spécialisés sur le même projet. Cette segmentation de l'activité agricole entre la propriété de la terre, celle du capital d'exploitation, la participation aux travaux d'exploitation et la gestion des tâches administratives et financières traduit une inscription de la production agricole dans la mondialisation. De même, l'internationalisation de l'espace et la financiarisation de l'agriculture sont deux marqueurs du phénomène actuel des acqui-

sitions foncières qui démontrent que cette problématique prend place dans le cycle de la mondialisation engagée dans les années quatre-vingt³⁰. C'est en effet au cœur de ces différentes caractéristiques du phénomène des acquisitions foncières que les stratégies des économies émergentes doivent être analysées afin de permettre la compréhension de l'enjeu géo-économique des « *accaparements foncières* » pour ces pays.

2. DES MODÈLES D'INVESTISSEMENTS QUI S'INSCRIVENT DANS LA MONDIALISATION

L'implication des économies émergentes dans le phénomène des acquisitions foncières passe par cinq mécanismes qui permettent de les inscrire comme des acteurs majeurs dans cette dynamique foncière à l'échelle mondiale.

2.1. Les dimensions des modèles d'investissements foncières

2.1.1. L'export de capital agraire

Depuis plusieurs années, un mouvement de déplacement d'agriculteurs indépendants tentant d'établir des exploitations agricoles est observé dans différentes parties du monde (Europe de l'Est, Afrique australe). Madagascar présente, par exemple, un grand nombre d'investisseurs indépendants français³¹. On retrouve également beaucoup d'agriculteurs sud-africains dans d'autres pays d'Afrique australe³² : ils sont présents dans vingt-huit pays africains et, selon des sources informelles, pas moins de huit cents agriculteurs sud-africains ont tenté de s'installer au Mozambique ces dernières années, après avoir vendu leurs exploitations au prix du marché dans le cadre de la réforme foncière³³. D'autres agriculteurs n'ont pas résisté à la concurrence en Afrique du Sud, liée à l'augmentation des coûts du travail et des intrants ainsi qu'à la course à la mécanisation. Ceci étant, une autre partie des agriculteurs indépendants a maintenu des acti-

vités agricoles en Afrique du Sud. L'acquisition de terres à l'étranger constitue parfois une opportunité pour bénéficier de coûts de la terre et du travail moins élevés afin de conquérir et structurer de nouveaux marchés moins développés. De même, au début des années deux mille, de nombreux agriculteurs zimbabwéens ont migré au Mozambique³⁴. En revanche, les conditions de leur départ ont été différentes car ils ont généralement été dépossédés de leurs exploitations.

2.1.2. L'export d'expertise agricole

Le flux de capital agraire³⁵ est aujourd'hui renforcé par une exportation de l'expertise agricole de plusieurs pays émergents, structurée par des initiatives comme celles menées par Agri-SA et aboutissant à l'implantation d'un syndicat et de coopératives agricoles. Ce syndicat d'agriculteurs sud-africains facilite ainsi l'implantation d'agriculteurs sud-africains sur le reste du continent. Agri-SA déclare avoir été invité, soit en qualité d'agriculteurs, soit comme managers de fermes d'État, par les gouvernements de plus de quarante-deux pays africains³⁶. Leur modalité d'action passe généralement par l'établissement d'une branche de leur syndicat dans le pays d'accueil, celle-ci constituant l'institution détentrice de la concession foncière. Le syndicat gère ensuite, dès le début du projet, la répartition des droits d'usage des terres entre les membres de la coopérative établie, au *pro rata* de leur engagement financier dans le projet. Les membres de la nouvelle coopérative s'établissant à l'étranger sont ainsi soit des agriculteurs indépendants provenant d'Afrique du Sud, soit des agriculteurs déjà présents dans le pays. Bien que les activités d'exploitation agricole démarrent de façon collective, la division initiale des droits d'usage du foncier vise à permettre une possible individualisation des agriculteurs membres de la coopérative lorsque le projet est financièrement stabilisé. Cette dynamique, en partie poussée par le renouveau de l'intérêt international pour les terres africaines, constitue une volonté de structuration d'une expansion organisée des acteurs

27. Un grand nombre de projets de production de jatropha ayant débuté au Mozambique avaient en réalité pour unique objectif la transformation de la terre et la vente des exploitations agricoles.

28. Rabobank, 2011 ; Boche and Anseeuw, 2013.

29. Ducastel, Anseeuw, 2013.

30. Zoomers, 2010 ; Ducastel, Anseeuw, 2013.

31. Andrianirina-Ratsialonana *et al.*, 2011.

32. Hall, 2012.

33. Anseeuw *et al.*, à paraître.

34. Hammar, 2010.

35. Bernstein, 2013.

36. Anseeuw *et al.*, à paraître.

sud-africains dans l'économie agraire africaine. En se fondant sur son expérience au Congo³⁷, Agri-SA organise actuellement un réseau d'agriculteurs sud-africains à l'étranger afin de développer leurs activités. Le syndicat atteint cet objectif en accédant au foncier, négociant des conditions favorables avec le gouvernement du pays d'accueil, facilitant l'accès à la finance et développant des partenariats avec des entreprises agricoles.

L'exportation d'expertise agricole des acteurs des pays émergents passe également par le rôle des sociétés de gestion d'actifs³⁸. Ces entreprises, provenant généralement d'Argentine, du Brésil ou d'Afrique du Sud sont particulièrement recherchées en tant qu'intermédiaires par les acteurs non issus du secteur agricole et souhaitant développer des projets dans des pays en développement. Ils sont à l'origine de plusieurs types d'activités et certains sont spécialisés dans la « *transformation foncière* » pour la revente d'exploitations agricoles. D'autres mettent en place des projets avec gestion de la production pour les investisseurs³⁹.

2.1.3. L'export organisationnel via les agro-industries

La troisième modalité d'implication des acteurs des pays émergents dans les acquisitions foncières réside dans la transformation des industries agricoles et agro-alimentaires de ces pays en acteurs internationaux. Les entreprises privées sont les principaux acteurs impliqués dans le phénomène d'acquisitions foncières à grande échelle⁴⁰. Les multinationales asiatiques cotées en bourse et spécialisées dans le secteur agricole soutiennent l'expansion de l'hévéa et du palmier à huile dans les zones frontalières du Cambodge, du Laos et de l'Indonésie. Cette dynamique est assez similaire à celle observée en Amérique du Sud où les entreprises brésiliennes et argentines exportent leurs formes d'organisation de l'agriculture aux autres pays du continent⁴¹. En Afrique, l'expansion des

firmes agricoles sud-africaine (notamment sucrières) est une composante forte, mais pas unique. En effet, il s'agit d'un aspect qui complète l'exportation de la main-d'œuvre agricole, de l'expertise agricole et des industries de l'amont et de l'aval des chaînes de valeur pour promouvoir le modèle agricole dual et corporatiste sud-africain hérité de l'apartheid⁴².

2.1.4. L'implication via le capital financier : la financiarisation

La financiarisation de l'agriculture, définie aussi bien comme l'implication d'acteurs issus du secteur financier dans l'agriculture que comme le développement de l'usage d'outils financiers dans l'activité agricole, est l'une des caractéristiques majeures accompagnant le phénomène d'acquisitions foncières⁴³. L'implication des fonds souverains chinois et des pays du Golfe (Arabie saoudite, Émirats Arabes Unis et Qatar) participe à cette transformation du financement et de la gestion de l'activité agricole.

Au-delà des fonds d'investissements, d'autres acteurs provenant des pays émergents participent à cette financiarisation⁴⁴. Les sociétés de gestion d'actifs sont des portes d'entrées privilégiées par les investisseurs internationaux pour développer des projets dans les autres pays des continents. Une large majorité de celles basées en Afrique du Sud ont ainsi déjà développé des projets dans le reste de l'Afrique australe⁴⁵. De même, le développement de « *l'agriculture de firme* » en Argentine permet de faire le lien entre les différents acteurs au sein de « *pool de semis*⁴⁶ » qui se recomposent comme acteurs transnationaux déployés sur le continent⁴⁷. Au-delà de l'acquisition directe de terres, la compétence agricole des acteurs des économies émergentes dans certaines zones géographiques leur permet de devenir un maillon fort de l'insertion du capitalisme

financier en agriculture et ainsi d'affirmer la puissance de leur pays en tant que nations émergentes. Ils recomposent leur position comme porte d'entrée privilégiée pour l'expansion de la frontière de l'agro-industrialisation dans les pays en développement.

2.1.5. La voie diplomatique

Enfin, le dernier mécanisme par lequel les économies émergentes affirment leur place dans la géo-économie mondiale est la voie diplomatique. La première modalité est liée à l'implication des gouvernements dans les processus d'acquisition foncière. Dans le cas des pays du Golfe, certaines analyses ont montré comment l'État demeure prédominant dans la formulation des stratégies d'investissements agricoles étrangers des entreprises et comment il essaie de faciliter ces projets en négociant des accords bilatéraux avec les gouvernements des pays ciblés⁴⁸. Le gouvernement sud-africain utilise une stratégie similaire via l'établissement de traités bilatéraux : depuis trois ans, des traités ont été signés avec l'Angola, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Guinée, l'Éthiopie, Madagascar, la Mauritanie, la Namibie, le Soudan, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Ils incluent souvent un protocole d'accord sur « *la coopération dans le secteur agricole* »⁴⁹.

La voie diplomatique est également privilégiée par le Brésil pour s'affirmer comme puissance économique et agricole sur la scène internationale. Mais le Brésil déploie une stratégie à la fois bilatérale (accords de développement de canne à sucre pour bioéthanol en Afrique de l'Ouest), trilatérale (*ProSavana* au Mozambique) et multilatérale (poids du Brésil devenu important à la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Elle lui permet de faire la promotion de son modèle agricole et de se positionner comme partenaire privilégié pour les pays en développement⁵⁰.

37. Entre les périodes de rédaction et de publication de l'article, nous avons appris que ce projet d'Agri-SA était quasiment à l'arrêt en raison de mauvais résultats économiques durant les premières années.

38. Buxton *et al.*, 2012.

39. Rabobank, 2011 ; Anseeuw *et al.*, 2013.

40. Anseeuw *et al.*, 2012.

41. Albaladejo *et al.*, 2013 ; Fèvre, Pouch, 2013.

42. Anseeuw *et al.*, à paraître.

43. McMichael, 2012.

44. Dockès, 2008, 2009.

45. Ducastel and Anseeuw, 2013.

46. Le *pool de semis* désigne une organisation qui, sous la houlette d'un coordinateur, concentre des capitaux, une connaissance agronomique des parcelles, des entrepreneurs et des propriétaires qui louent leurs terres, le plus souvent à l'année (Albaladejo *et al.*, 2013).

47. Albaladejo *et al.*, 2013.

48. Woertz, 2013.

49. Hall, 2012.

50. Milhorange de Castro, 2013.

2.2. Mondialisation et lutte pour le contrôle des ressources naturelles

Le processus d'accaparement des terres constitue une illustration supplémentaire des limites des modèles économiques d'interprétation de la mondialisation. L'économie mondiale doit désormais livrer des analyses étroitement articulées à d'autres disciplines, en tout premier lieu à la géographie, la géopolitique et, faut-il le rappeler, à l'histoire⁵¹.

La mondialisation qui s'est enclenchée au détour des années quatre-vingt a marqué le début d'un transfert de pouvoir au sein du capitalisme mondial. Le cycle hégémonique américain, hérité des années trente et des accords internationaux d'après-guerre, connaît en effet une réelle érosion depuis l'apparition de nouveaux acteurs situés dans les pays émergents et qui se présentent comme les garants de l'accumulation et de la valorisation du capital. Outre l'industrialisation, c'est l'insertion accélérée dans la division internationale du travail qui procure à ces nouveaux pays des surplus d'épargne que les anciennes puissances cherchent à capter pour financer leurs déficits budgétaires et extérieurs⁵². L'irruption des pays émergents – en particulier la Chine à partir de la fin des années soixante-dix (période des grandes réformes économiques), puis de 2001, date de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – bouleverse la hiérarchie des nations à économie de marché, mais surtout consacre l'expansion du capitalisme sur une échelle planétaire porteuse de batailles pour le partage et le contrôle du monde.

Le rythme de la croissance économique des pays émergents, leur industrialisation accélérée, quand ce n'est pas leurs contraintes géophysiques (climat, diminution des surfaces cultivables) forment l'une des dimensions des « *pulsions rivalitaires* » qui caractérisent

désormais les relations internationales et qui se répercutent depuis le milieu des années deux mille sur les marchés des matières premières agricoles et des terres. Les besoins en matières premières agricoles (tout comme non agricoles, témoin le cas du pétrole et des produits à usage industriel) se sont accrues, obligeant les principaux pays émergents à puiser dans les marchés mondiaux les ressources qui leur sont indispensables et occasionnant ainsi un relèvement des prix. Le cas de la Chine et de ses importations massives de graines de soja est de ce point de vue exemplaire.

Le recours aux importations de matières premières agricoles expose le pays à une forme de dépendance vis-à-vis des zones de production, elles-mêmes parfois fragilisées par des aléas climatiques d'autant plus récurrents que la mondialisation s'inscrit désormais dans une crise écologique. La dynamique des importations de produits agricoles expose les pays émergents à des phases de hausses de prix comme celle enclenchée à partir de 2007. Les acquisitions de terres à l'étranger semblent suivre la hausse des prix agricoles. Toutefois, la variable prix n'est pas la seule à entrer dans la décision d'investir dans du foncier à l'étranger. Plusieurs investigations ont mis au jour le lien entre croissance démographique, importations de produits agricoles et acquisitions de terres à l'étranger⁵³. L'ambition de sécuriser ses approvisionnements en matières premières agricoles à usages alimentaires et non-alimentaires passe alors par le déploiement d'investissements dans le foncier étranger. L'objectif est bien de repousser le spectre de la pénurie alimentaire, de réduire sa dépendance vis-à-vis des marchés et des négociants et de renforcer son autonomie énergétique – productions d'agro-carburants à partir de produits agricoles fabriqués dans des régions d'accueil – le risque étant d'évincer les populations paysannes des pays cibles⁵⁴.

Si la mondialisation exprimait le développement du capitalisme sur une échelle planétaire, si des acteurs publics – les États – ou privés – firmes multinationales, banques, fonds souverains en étaient les architectes, alors l'intuition d'un auteur comme Lénine

se confirmerait⁵⁵. L'originalité de son analyse de la mondialisation (livrée en 1916 dans son livre *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*) réside dans le fait qu'il montre que le déploiement du système économique sur une grande échelle est porteur de luttes et de rivalités pour le contrôle de matières premières en quantité de plus en plus limitée⁵⁶. En instaurant un système de luttes pour la maîtrise des matières premières agricoles et de la terre, la dynamique de développement du capitalisme place au centre des relations internationales la recherche de la puissance, laquelle se transforme en un néo-impérialisme qui s'exprime via l'implication sur les marchés agricoles et fonciers. La stratégie de sécurisation des approvisionnements en produits agricoles permet, par ailleurs, de recycler dans le foncier une partie des très nombreux excédents de capitaux détenus pas des pays comme la Chine, Singapour et les États du Moyen-Orient, leur marché intérieur étant devenu trop étroit.

CONCLUSION

Ce panorama interprétatif du processus d'accaparement des terres agricoles entre en résonance avec le constat établi en 2000 par le professeur Louis Malassis, dans un article qui, selon nous, reste trop méconnu. Se penchant sur la dynamique actuelle de l'économie mondiale, cet économiste indique : « *Incontestablement, développement et mondialisation risquent de bouleverser les conditions de l'équilibre alimentaire mondial et de dessiner une nouvelle géopolitique. Reste à savoir à quels rythmes ces changements pourront s'imposer (...). La géopolitique est plus que jamais une composante de la science*

51. Boyer, 2012 ; Paquin, 2013 ; Dussouy, 2013 ; Laroche, 2013.

52. À ce titre, certains auteurs ont pu voir dans la décision américaine d'août 1971 de suspendre la convertibilité du dollar en or, puis d'instaurer en 1976 le flottement quasi généralisé des monnaies, un acte suicidaire, d'auto-destruction, au regard de ce qui allait suivre avec le positionnement de la Chine dans l'économie mondiale (Harvey, 2003).

53. Arezki, Deininger, Selod, 2011.

54. Gabas, 2014.

55. On comprendra l'étonnement des économistes académiques quant à l'usage qui est fait ici de cet auteur. Quitte à suggérer comme on vient de le faire la nécessité d'élargir la science économique à d'autres champs disciplinaires pour comprendre la logique à l'œuvre dans la mondialisation. Cette suggestion vaut également pour les auteurs, et non des moindres. L'irrespect que l'on suggère ici des frontières disciplinaires et des penseurs de l'économie mondiale ne signifie pas pour autant adhésion à leur posture politique. De ce point de vue, le contrôle des ressources naturelles confère aux pays qui s'y investissent une puissance qui, en son temps, fut pointée par le philosophe anglais Thomas Hobbes, en particulier dans son *Léviathan*.

56. Lénine, 1916.

économique »⁵⁷. Près de quinze ans plus tard, on peut mesurer la force et l'exactitude du diagnostic. Pour notre part, la combinaison géopolitique – science économique ouvre

57. Malassis, 2000, pages 22 et 25.

la voie à la notion prometteuse de géo-économie. Pour finir, la mondialisation, à qui nous avons confié notre destin, parfois malgré nous, est loin d'annoncer l'harmonie des nations. Elle n'est finalement qu'un système de rivalités entre des acteurs à la recherche de

la puissance. L'originalité du cycle actuel a trait au fait que ce sont les droits d'usage des terres qui, pour une large part, structurent ce système rivalitaire.

Bibliographie

- Akram-Lodhi, A. H. 2012. Contextualising land grabbing: contemporary land deals, the global subsistence crisis and the world food system. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement* 33(2), 119-142.
- Albaladejo, C., X. Arnauld de Sartre et P. Gassel. 2013. Agriculture entrepreneuriale et destruction du travail dans la pampa argentine. *Etudes rurales*(2), 177-192.
- Andrianirina-Ratsialonana, R., L. Ramarojohn, P. Burnod et A. Teysier. 2011. After Daewoo? Current status and perspectives of large scale land acquisitions in Madagascar. Commercial Pressures on Land. ILC. Rome, Observatoire du Foncier/CIRAD.
- Anseeuw, W., M. Boche, T. Breu, M. Giger, J. Lay, P. Messerli et K. Nolte. 2012. *Transnational land deals for agriculture in the global south. Analytical report based on the Land Matrix Database*. Bern/Montpellier/Hamburg: CDE/CIRAD/GIGA.
- Anseeuw, W., A. Ducastel et M. Boche. 2013. Nouveaux modèles de production et d'investissement en Afrique du Sud. *Etudes rurales*(2), 147-160.
- Anseeuw, W., A. Ducastel et M. Boche. A paraître. South Africa's agrarian conquest and the export of capitals. *South Africa's Agrarian Question*. H. Cochet, W. Anseeuw et S. Freguin-Gresh. Cape Town: HSRC Press.
- Anseeuw, W., J. Lay, P. Messerli, M. Giger et M. Taylor. 2013. Creating a public tool to assess and promote transparency in global land deals: the experience of the Land Matrix. *The Journal of Peasant Studies* 40(3), 521-530.
- Anseeuw, W., L. A. Wily, L. Cotula et M. Taylor. 2012. *Land Rights and the Rush for Land: Findings on the Global Commercial Pressures on Land Research Project*. Rome: ILC.
- Arezki, R., K. Deininger et H. Selod. 2011. What drives the global land rush? IMF working paper. Washington D.C, IMF.
- Berger, S. 2003. *Notre première mondialisation: leçons d'un échec oublié*. Paris: Editions du Seuil.
- Bernstein, H. 2013. Commercial Agriculture in South Africa since 1994: 'Natural, Simply Capitalism'. *Journal of Agrarian Change* 13(1), 23-46.
- Boche, M. et W. Anseeuw. 2013. Unraveling Land Grabbing: Different models of large-scale land acquisition in Southern Africa. LDPI Working Paper. T. L. D. P. Initiative: 32.
- Borras, S. J. M. et J. C. Franco. 2012. Global Land Grabbing and Trajectories of Agrarian Change: A Preliminary Analysis. *Journal of Agrarian Change* 12(1), 34-59.
- Borras, S. M., J. C. Franco, S. Gómez, C. Kay et M. Spoor. 2012. Land grabbing in Latin America and the Caribbean. *The Journal of Peasant Studies* 39(3-4), 845-872.
- Borras, S. M., J. C. Franco et C. Wang. 2013. The Challenge of Global Governance of Land Grabbing: Changing International Agricultural Context and Competing Political Views and Strategies. *Globalizations* 10(1), 161-179.
- Boyer, R. 2012. La discipline économique des années 1930 à nos jours. *Le Débat* 169(2), 148-166.
- Bräutigam, D. et H. Zhang. 2013. Green Dreams: Myth and Reality in China's Agricultural Investment in Africa. *Third World Quarterly* 34(9), 1676-1696.
- Burnod, P., M. Gingembre et R. Andrianirina Ratsialonana. 2013. Competition over Authority and Access: International Land Deals in Madagascar. *Development and change* 44(2), 357-379.
- Buxton, A., M. Campanale et L. Cotula. 2012. Farms and funds: investment funds in the global land rush. IIED Briefing papers. IIED. London.
- Chouquer, G. 2012. L'évaluation chiffrée des transactions ou concessions massives de terres. Paris, France International pour l'Expertise Foncière (FIEF).
- Deininger, K. W. et D. Byerlee. 2011. Rising global interest in farmland: can it yield sustainable and equitable benefits?, World Bank Publications.
- Dockès, P. 2008. Impérialisme d'émergence ou bienveillance souveraine? *Fonds souverains: à nouvelle crise, nouvelle solution?* Paris: Presses Universitaires de France: 35-41.
- Dockès, P. 2009. Les fonds souverains et l'impérialisme d'émergence. *Revue d'économie financière*, 27-38.
- Ducastel, A. et W. Anseeuw. 2013. Agriculture as an asset class: Financialisation of the South African farming sector. *The Fourth Annual Conference in Political Economy*, The Hague.
- Dussouy, G. 2013. La géographie. *Traité de relations internationales*. T. Balzacq et F. Ramel. Paris: Sciences Po, Les Presses: 327-336.
- Fèvre, C. et T. Pouch. 2013. L'affirmation des multinationales de l'agroalimentaire des pays émergents. *Économie rurale* 334(2), 83-96.
- Filer, C. 2011. The political construction of a land grab in Papua New Guinea. READ Pacific Discussion paper. A. N. University. Canberra, Crawford School of Economics and Government.
- Gabas, J.-J. 2014. La Chine est-elle un accapareur de terres en Afrique? Retour sur une réalité mal acceptée. *Futuribles* 398, 25-35.
- Hall, R. 2011. Land grabbing in Southern Africa: the many faces of the investor rush. *Review of African Political Economy* 38(128), 193-214.
- Hall, R. 2012. The next Great Trek? South African commercial farmers move north. *The Journal of Peasant Studies* 39(3-4), 823-843.
- Hammar, A. 2010. Ambivalent Mobilities: Zimbabwean Commercial Farmers in Mozambique. *Journal of Southern African Studies* 36(2), 395-416.
- Laroche, J. 2013. L'économie politique internationale. *Traité de relations internationales*. T. Balzacq et F. Ramel. Paris: Sciences Po, Les Presses: 631-660.
- Lénine, V. 1916. *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*. Editions Sciences Marxistes.
- Malassis, L. 2000. Concepts et enjeux de la géopolitique alimentaire. *Économies et sociétés* 24(10-11), 15-25.
- Margulis, M. E. et T. Porter. 2013. Governing the Global Land Grab: Multipolarity, Ideas, and Complexity in Transnational Governance. *Globalizations* 10(1), 65-86.
- McCarthy, J. F. 2010. Processes of inclusion and adverse incorporation: oil palm and agrarian change in Sumatra, Indonesia. *The Journal of Peasant Studies* 37(4), 821-850.
- McMichael, P. 2012. The land grab and corporate food regime restructuring. *The Journal of Peasant Studies* 39(3-4), 681-701.
- Milhorange de Castro, C. 2013. La politique extérieure Sud-Sud du Brésil de l'après-Lula. *Afrique Contemporaine* 4(248), 45-59.
- Paquin, S. 2013. L'économie. *Traité de relations internationales*. T. Balzacq et F. Ramel. Paris: Sciences Po, Les Presses: 307-326.
- Rabobank. 2011. New Models of Farming in Argentina. Rabobank Industry Note. R. International. Amsterdam, Rabobank.
- Woertz, E. 2013. The Governance of Gulf Agro-Investments. *Globalizations* 10(1), 87-104.
- Wolford, W., S. M. Borras, R. Hall, I. Scoones et B. White. 2013. Governing Global Land Deals: The Role of the State in the Rush for Land. *Development and change* 44(2), 189-210.
- Zoomers, A. 2010. Globalisation and the foreignisation of space: seven processes driving the current global land grab. *The Journal of Peasant Studies* 37(2), 429-447.